

**OBSERVATOIRE
ECONOMIQUE ET STATISTIQUE
DES TRANSPORTS**

Observatoire Economique
Statistique des Transports
DOCUMENTATION
Ref. n° 3403

Décembre 1985

L'EMPLOI DANS LE SECTEUR
DES TRANSPORTS
ETABLISSEMENT DE SERIES LONGUES
1954 et (1962-1982)

-NOTE DE SYNTHESE-

Julien DOBONG NA

Maurice GIRAULT

Victor SANDOVAL

SOMMAIRE

	Note préliminaire	P. I
I	Les sources statistiques utilisées	P. II
II	Les systèmes de nomenclatures de l'I.N.S.E.E.....	P. IV
III	Présentation des résultats	P. VIII
	ANNEXES	P. XIX

NOTE PRELIMINAIRE

Le but du présent rapport est de reconstituer des séries longues des effectifs employés par sous-secteur dans les transports, de façon à pouvoir appréhender la répartition des emplois au sein du secteur, et les évolutions respectives des différentes professions.

Notre étude concerne le secteur des transports. Elle tient donc compte des seules entreprises qui exercent une activité principale de transporteur ou d'auxiliaire des transports. Les séries indiquées ne retiennent donc pas les effectifs du transport pour compte propre des entreprises dont l'activité principale se situe dans un secteur autre que celui des transports (1).

En outre, il convient de rappeler la distinction de la comptabilité nationale entre branche et secteur. Les évolutions d'effectifs décrites dans ce rapport au niveau des secteurs peuvent être légèrement différentes pour les branches correspondantes. Ce passage branche secteur n'est pas non plus abordé ici.

Après une présentation des différentes sources statistiques utilisées (I) nous rappellerons les traits caractéristiques des deux nomenclatures de l'INSEE ainsi que les problèmes de raccordement entre ces deux nomenclatures (II).

La présentation et le commentaire des séries d'effectifs reconstituées à partir des données des différentes sources statistiques fera l'objet des 3ème et 4ème chapitres.

En guise de conclusion, nous précisons l'importance du salariat et des artisans dans le secteur.

(1) Les activités de transport pour compte propre sont particulièrement importantes. Ainsi, parmi les 500 000 conducteurs routiers professionnels qui travaillent en France, deux tiers d'entre eux sont dans d'autres secteurs économiques que le transport.

I - LES SOURCES STATISTIQUES UTILISEES -

Les données dont nous nous sommes servis pour constituer nos séries proviennent de trois sources principales :

I - 1. Les recensements de la population française (R.P.) :

Les quatre derniers recensements de la population française ont été effectués par l'INSEE en 1962, 1968, 1975 et 1982.

Par son caractère exhaustif, un recensement de population constitue, tout au moins en théorie, une base de référence idéale pour mesurer la permanence et la validité de toute série décrivant un aspect particulier de la structure démographique française.

Mais les recensements de population ne constituent pas une source de données permanente. Leur périodicité très "écartée" ne permet de rendre compte de la dynamique d'évolution d'un phénomène que sur une très longue période.

La période de 20 ans que nous étudions ne nous fournit que 4 points de repère R.P. C'est insuffisant pour tracer une courbe d'évolution interprétable.

Compte-tenu de toutes ces remarques, les résultats des R.P. seront utilisés dans notre travail comme base de référence pour appréhender les grandes tendances qui marquent l'évolution de l'emploi dans les transports.

Mais pour une compréhension plus affirmée des fluctuations annuelles qui affectent cette évolution, nous devons recourir à d'autres sources statistiques.

I - 2. L'Enquête Annuelle d'Entreprise (E.A.E.) :

L'E.A.E. nous fournit une statistique des effectifs employés dans les entreprises exerçant une activité principale :

- de transport routier de marchandises (en zone longue ou en zone courte)
- de déménagement, de location de véhicule industriel,
- de transport de voyageurs (routier, urbain, sauf R.A.T.P. et TAXIS)
- de transport fluvial, maritime, aérien,
- d'auxiliaire des transports terrestres et fluviaux,
- d'auxiliaires des transports maritimes, aériens.

N'entrent pas dans le champ couvert par l'E.A.E. :

- les transports ferroviaires (SNCF et autres chemins de fer) et la RATP
- les services annexes des transports : ports et aéroports, gares ferroviaires ou routières, entrepôts et concessions diverses.

I - 3. L'UNEDIC :

L'UNEDIC fournit des données intéressantes sur les effectifs salariés du secteur des transports. Les emplois non salariés ne sont pas pris en compte dans ces statistiques. Par ailleurs ne sont pas comptabilisés les salariés des administrations, services publics ou entreprises nationalisées, telles que la SNCF, la RATP ou AIR FRANCE, ni ceux des ports et aéroports gérés par les C.C.I.

En revanche, les données portant sur les salariés des transports routiers, fluviaux ou maritimes, ainsi que les données concernant les salariés des services annexes et des auxiliaires des transports offrent une bonne base de fiabilité.

I - 4. Autres sources :

D'autres sources ont été consultées (D.A.S., Ministère du Travail...) mais après comparaison avec les trois sources que nous venons de présenter, elles ont souvent dû être abandonnées. En revanche, nous avons généralement tenu compte des données fournies par les administrations spécialisées, certains services publics ou les entreprises nationalisées des transports.

C'est ainsi notamment que nous avons retenu pour la construction de nos séries :

- les données fournies par la SNCF pour les transports ferroviaires,
- les données de l'ONN (1) pour les transports fluviaux,
- les données SGMM/DGMM (2) pour la rétropolation de la série portant sur les transports maritimes,
- les données SGAC/DGAC (3) pour les transports aériens.

- (1) ONN = Office National de la Navigation
- (2) SGMM = Secrétariat Général de la Marine Marchande
DGMM = Direction Générale de la Marine Marchande
- (3) SGAC = Secrétariat Général de l'Aviation Civile
DGAC = Direction Générale de l'Aviation Civile

II - LES SYSTEMES DE NOMENCLATURES DE L'INSEE -

Deux systèmes de nomenclature des activités économiques ont été utilisés successivement par l'INSEE pendant la période d'observation.

II - 1. Nomenclature des Activités Economiques :

Jusqu'en 1974, le système en vigueur était celui de la Nomenclature des Activités Economiques (NAE) à deux et trois chiffres.

Selon cette nomenclature, le secteur des transports est décrit en six sous-secteurs :

- les transports routiers (NAE 62)
- les transports ferroviaires (NAE 63)
- les transports de navigation intérieure (NAE 64)
- les transports maritimes (NAE 65)
- les transports aériens (NAE 66)
- les auxiliaires des transports (NAE 67)

Chacun de ces sous-secteurs se compose de plusieurs rubriques, elles-mêmes subdivisées en sous-rubriques... Les données d'effectifs généralement publiées se rapportent aux sous-secteurs (NAE à deux chiffres) et aux rubriques (NAE à trois chiffres). En revanche, les données plus détaillées concernant les sous rubriques (NAE à quatre chiffres) ne font pas l'objet de publication.

II - 2. Nomenclature d'Activité et de Produits :

La Nomenclature d'Activité et de Produits, instituée par le décret du 9 novembre 1973 portant approbation du changement de nomenclature, est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 1975.

Selon la NAP, le secteur des transports est décrit en sept sous-secteurs distincts :

- les transports ferroviaires - NAP 68
- les transports routiers - NAP 69
- les transports fluviaux - NAP 70
- les transports maritimes - NAP 71
- les transports aériens - NAP 72
- les services annexes des transports - NAP 73
- les auxiliaires des transports - NAP 74

Chacun de ces sous-secteurs comprend un nombre plus ou moins important de rubriques.

Les données peuvent être publiées, selon le niveau de détail recherché,

.../...

- soit en NAP 40 (selon la classification de la comptabilité nationale en 40 postes)
- soit en NAP 100,
- soit, au niveau le plus détaillé, en NAP 600.

Pour la constitution de nos séries, nous avons travaillé à la fois au niveau détaillé NAP 600, et au niveau NAP 100.

II - 3. Le système de raccordement des deux nomenclatures:

La reconstruction de séries longues s'étendant sur plus de vingt ans oblige à passer de la nomenclature NAE à la nomenclature NAP. Or, on se rend compte à l'examen, que les deux systèmes de nomenclature ne se recouvrent pas totalement.

A la lumière des résultats du recensement de 1975, publiés dans les deux nomenclatures, on s'aperçoit qu'à l'intérieur du secteur, il se produit des glissements de rubriques entre sous-secteurs. Ces glissements d'un sous-secteur à l'autre se compensent.

En revanche, le bilan des sorties d'anciennes rubriques NAE hors du secteur des transports, et des entrées de nouvelles rubriques dans ce secteur se traduit par une légère restriction (-2%) du champ de ce dernier.

Pour pouvoir effectuer le passage de la NAE à la NAP, il faut un système de raccordement des deux nomenclatures.

La clé de passage mise au point par l'INSEE ne fonctionnant pas de façon parfaite dans toutes les situations, nous avons dû en fabriquer une nouvelle plus à même de nous fournir des raccordements convenables essentiels pour fabriquer des séries longues d'effectifs.

Cette clé de passage est résumée dans le tableau suivant, dont on verra le détail en annexes.

CLE DE PASSAGE de la NAE à la NAP

(Tableau de raccordement des deux nomenclatures)

<u>Code NAP</u>	<u>Intitulé NAP</u>	<u>Correspondance NAE</u> (1)
6911	Transport Routier de Marchandises (TRM) (ZL+ZC)	$\frac{620}{100\%} + \frac{623}{100\%}$
6912		
6921	Transport Urbain de Voyageurs (TUV)	$\frac{633}{100\%} + \frac{635}{100\%} + \frac{636}{30,1\%}$
6922	Transport Routier de Voyageurs (TRV)	$\frac{621}{100\%} + \frac{624}{3,4\%}$
6923	Taxis	$\frac{622}{84,4\%}$
6924	Déménagements	$\frac{675}{100\%}$
6925	Location de véhicules Industriels	$\frac{624}{73,5\%}$
6926	Transport par conduite	$\frac{107}{100\%}$
6801	Transports ferroviaires	$\frac{631}{100\%} + \frac{632}{100\%} + \frac{638}{100\%}$
7001	Transports fluviaux de passagers (TFP)	$\frac{641}{100\%}$
7002	Transports fluviaux de marchandises (TFM)	$\frac{643}{100\%} + \frac{642}{100\%}$
71	Transports maritimes	$\frac{650}{100\%} + \frac{651}{100\%} + \frac{652}{100\%} + \frac{653}{100\%} + \frac{657}{100\%}$
72	Transports aériens	$\frac{661}{100\%} + \frac{663}{100\%}$
7301	Gares routières	$\frac{628}{100\%}$
7305	Exploitation d'ouvrages Routiers à péage.	$\frac{628}{100\%}$
7306	Exploitation de parkings	$\frac{806}{100\%}$

(1) la clé de passage ci-dessous comprend un numéro de nomenclature associé à un pourcentage qui indique la proportion retenue de la rubrique correspondante :

Ex : $\frac{636}{30,1\%}$ signifie que 30,1% des effectifs de la rubrique 636 sont à comptabiliser.

<u>Code NAP</u>	<u>Intitulé NAP</u>	<u>Correspondance NAE</u>
7302	Ports fluviaux et voies fluviales	$\frac{644}{100\%} + \frac{649}{100\%}$
7303	Ports maritimes	$\frac{659}{100\%}$
7304	Aéroports	$\frac{662}{100\%}$
7307	Entrepôts autres que frigorifiques	$\frac{676}{100\%}$
7308	Entrepôts frigorifiques	$\frac{461}{100\%} + \frac{462}{100\%}$
7309	Remorquage et Pilotage	$\frac{654}{100\%} + \frac{655}{100\%} + \frac{656}{100\%}$
7401	Collecte fret maritime	
7403	Collecte fret terrestre et fluvial	
7406	Act. Spéc. Aux. Transp. Maritime	$\frac{671}{100\%} + \frac{672}{88\%} + \frac{673}{100\%}$
7407	Act. Spéc. Aux. Transp. Aériens	
7402	Collecte fret aérien	
7404	Manutention portuaire	$\frac{674}{100\%} + \frac{678}{100\%}$
7405	Manutention terrestre et fluviale	
7408	Autres auxil des transports	$\frac{670}{100\%}$
7409	Agences de voyages	$\frac{677}{91,3\%}$
7410	Routage	$\frac{550}{56,3\%}$

III - PRESENTATION DES RESULTATS

La clé de passage de la nomenclature N.A.E. dans la nomenclature N.A.P. permet d'établir des séries longues d'emploi à un niveau détaillé proche de la N.A.P. 600, et ceci pour les différentes sources statistiques (1). On obtient alors pour chaque sous-secteur plusieurs séries statistiques, plus ou moins convergentes ou divergentes entre-elles et avec les données des recensements de population.

Pour chaque sous-secteur, nous avons retenu la série statistique paraissant la plus fiable (2). La conclusion du rapport présente ces séries sur la période 1960-1982 et indique les sources correspondantes.

Dans le cadre de cette note de synthèse, nous indiquons les résultats retenus pour les quatre années 1962-1966-1975 et 1982. Afin de pouvoir comparer, les données des recensements sont également présentées, pour ces quatre années ainsi que pour 1954. Tous ces résultats sont présentés dans la nomenclature d'activité principale (N.A.P.). Les résultats originaux des recensements en N.A.E. sont reproduits au niveau le plus détaillé en annexe.

Cette double présentation des séries statistiques retenues et des résultats des recensements montre leur relative concordance, mais elle illustre aussi les divergences qui existent entre les différentes sources. De ce point de vue, les recensements constituent des points de repère précieux, ils nous permettent de couvrir la période 1954-1982, mais leur fiabilité n'est pas totale pour éclairer une répartition par sous-secteur; l'affectation des recensés à telle ou telle rubrique de la nomenclature comporte une marge d'erreur.

(1) Le raccordement des nomenclatures a, le plus souvent, été établi en regroupant certaines rubriques afin d'obtenir des séries parfaitement homogènes. Dans certains cas toutefois, c'est la clé de répartition de 1975 qui permet d'effectuer la rétopolation des séries dans la nomenclature d'activité principale (la N.A.P. qui correspond aux codes A.P.E.). Il en est ainsi par exemple, pour isoler les taxis qui étaient regroupés avec les ambulances dans l'ancienne nomenclature ou pour les agences de voyages associées aux syndicats d'initiative dans une même rubrique N.A.E. 677, ou encore pour la location d'automobiles et de véhicules industriels.

(2) L'enquête annuelle d'entreprise, qui fait suite à l'ancienne enquête de structure, a souvent été retenue comme source, car l'affectation des entreprises dans telle ou telle rubrique transport peut souvent être vérifiée, contrairement aux autres sources qui utilisent le code A.P.E. sans savoir s'il est exact ou non. Dans d'autres cas, les sources sectorielles ont été choisies par exemple l'O.N.N., LA D.G.A.C., ou le S.G.M.M. Enfin l'UNEDIC et les recensements ont permis de compléter les séries.

Les différents choix ainsi effectués devraient être confirmés (ou infirmés) dans le cadre d'un approfondissement de la présente étude d'ensemble du secteur des transports ou pour l'étude d'un domaine plus délimité.

Le rapprochement de nos séries avec les quatre derniers recensements de la population française montre néanmoins une assez grande concordance des évolutions.

Nos conclusions s'appuieront donc à la fois sur nos séries et sur les résultats des R.P. (Recensement de Population).

L'évolution de l'emploi dans les transports est marquée par trois particularités :

- c'est un secteur qui reste créateur d'emplois alors que l'agriculture et l'industrie continuent à un perdre,
- L'évolution des effectifs est très contrastée selon les différents sous-secteurs,
- le nombre de salariés y est relativement important.

Le secteur des transports publics

On compte dans ce secteur environ 35 000 entreprises qui exercent une activité principale de transport, de service annexe ou d'auxiliaire des transports.

Ces 35 000 entreprises emploient plus de 890 000 personnes fin 1982.

Les quatre grandes entreprises nationales (SNCF, RATP, AIR FRANCE, AIR INTER) emploient à elles seules plus du tiers des effectifs du secteur en 1982. Cette part était de 45% en 1968 et 53% en 1962 à cause du poids très important de la SNCF.

Le secteur des transports compte, en dehors de ces entreprises publiques, quelques dizaines d'entreprises privées de taille importante (plus de 200 salariés) et une multitude de petites entreprises, souvent de taille artisanale

La route et le fer représentent plus des deux tiers des effectifs du secteur, avec respectivement à la fin de l'année 1982, 373 000 et 266 000 emplois, dans les entreprises de transports routiers de marchandises et de voyageurs, y compris la R.A.T.P. et les taxis pour les premiers, la SNCF et autres chemins de fer pour les seconds.

Les transports aériens et maritimes emploient 76 000 personnes, respectivement 52 000 et 24 000, la navigation fluviale 6 000, les conduites (oléoducs et gazoducs) 2 000 personnes et enfin les taxis, salariés et artisans, environ 34 000. On obtient un sous-total de 721 000 personnes travaillant chez les transporteurs publics.

Il convient d'ajouter les auxiliaires de transports qui englobent les agences de voyages et les activités de routage 138 000 personnes, les services annexes des transports (gares routières, ports maritimes, parkings et ouvrages routiers à péage, ainsi que les entrepôts) 52 000 personnes, soit un total général proche de 900 000 emplois pour le secteur des transports publics fin 1982, (notre chiffre total est supérieur à celui du recensement).

Le tableau ci-après décrit l'évolution de l'emploi dans les "grandes entreprises nationales" de transport SNCF, RATP, AIR FRANCE, AIR INTER et pour la branche transport.

L'EMPLOI DANS LES TRANSPORTS

EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE. en milliers

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Branche transport	840,7	841,8	834,0	841,7	847,6	864,5	875,0	857,0	872,8	878,4	877,0	887,8	885,1	887,0	
Grandes entreprises nationales :															
- S.N.C.F.....	319,4	307,1	300,3	293,2	285,8	283,3	286,1	276,6	271,5	265,2	261,2	256,1	251,7	248,6	252,9
- R.A.T.P.....	38,9	39,5	39,6	38,8	38,1	37,1	36,7	36,9	36,9	37,1	37,4	37,4	37,0	36,9	39,0
- AIR FRANCE.....	20,4	20,8	20,5	22,3	22,9	23,8	24,6	24,5	25,0	25,5	26,2	27,2	27,0	27,4	28,3
- AIR INTER.....	1,7	2,0	2,4	3,1	3,8	4,3	4,3	4,3	4,5	4,7	4,9	5,2	5,4	5,7	6,3
Total grandes entreprises nationales de transport	380,4	369,4	362,8	357,4	350,6	348,5	351,7	342,3	338,3	332,5	329,7	325,9	321,1	318,6	326,5
Branche hors les grandes entreprises nationales	460,3	472,4	471,2	484,3	497,0	516,0	523,3	514,7	534,5	545,9	547,3	561,9	564,0	568,4	577,1

Source : INSEE D40 - D74 - E57 - Archives et documents n° 15

(*) estimation à partir des données UNEDIC pour 1982

L'EMPLOI DANS LES TRANSPORTS DE 1954 A 1982

LES RESULTATS DES RECENSEMENTS

CODE APE	1954	1962	1968	1975	1982
68 TRANSPORTS FERROVIAIRES					
S.N.C.F. (1)	396,3	368,3	345,9	299,2	263,9
Autres chemins de fer	2,8	6,2	3,1	4,0	2,3
69 TRANSPORTS ROUTIERS ET URBAINS	195,1	214,3	277,4	322,9	362,3
69 11/12 Transports routiers de marchandises (zone longue et zone courte)	91,4	99,6	143,50	172,7	182,9
- 24 Déménagement	4,5	9,5	13,9	18,9	15,1
- 25 Location de véhicules industriels	3,1	3,6	7,2	13,2	17,2
69 21 Transport urbain de voyageurs	26	19,3	19,4	19,8	33,0
R.A.T.P.	33,7	37,2	39,2	37,5	38,0
69 22 Transports routiers de voyageurs	19,4	21,5	24,8	30,0	40,9
69 23 Taxis	17,0	22,3	28,1	30,7	33,6
69 26 Transports par conduite	-	1,3	1,3	2,1	1,6
70 Navigation intérieure	17,7	18,4	15,1	11,6	7,9
71 Transports maritimes	47,2	46,4	40,5	31,4	25,6
72 Transports aériens	13,2	22,1	27,1	39,4	53,2
73 Activités annexes de transport	25,2	27,0	37,0	47,3	51,8
73 01/05/06 Gares routières, ouvrages routiers à péage, parkings	-	1,5	2,9	5,4	10,6
73 02 Ports fluviaux	3,4	2,4	2,4	2,4	2,0
73 03 Ports maritimes	8,6	7,4	12,3	14,9	13,6
73 04 Aéroports	1,6	5,2	10,2	11,8	9,7
73 07 Entrepôts autres que frigorifiques	4,8	3,5	3,3	4,6	9,0
73 08 Entrepôts frigorifiques	4,4	4,4	3,4	5,8	3,9
73 09 Remorquage et pilotage	2,4	2,6	2,5	2,4	2,9
74 Auxiliaires de transport et agences de voyages	49,3	76,0	89,3	110,0	123,4
74 01/02/03/06/07 Collecte de fret et activités spécifiques d'auxiliaires	23,2	37,8	50,0	65,6	72,3
74 04/05 Manutention	22,5	29,2	24,8	23,1	18,6
74/08 Autres auxiliaires	1,3	1,8	2,8	1,9	1,8
74/09 Agences de voyages	2,3	4,3	6,1	11,9	19,0
74 10 Routage	-	2,9	5,6	7,5	11,7

(1) y compris les auxiliaires employés à temps partiel

L'EMPLOI DANS LES TRANSPORTS DE 1962 à 1982 :
SERIES STATISTIQUES RETENUES (dans le cadre du présent rapport)

CODE APE	1962	1968	1975	1982
68 TRANSPORTS FERROVIAIRES				
S.N.C.F. (1)	368,0	345,9	299,7	263,9
Autres chemins de fer	5,0	4,3	3,3	2,3
69 TRANSPORTS ROUTIERS ET URBAINS	<u>230,4</u>	<u>264,5</u>	<u>322,6</u>	<u>373,1</u>
69 11/12 Transports routiers de marchandises (zone longue et zone courte)	108,6	127,0	150,0	182,9
- 24 Déménagement	10,6	13,5	16,1	14,1
- 25 Location de véhicules industriels	10,0	13,2	22,5	22,9
69 21 Transport urbain de voyageurs (hors RATP)	18,6	18,5	19,2	29,7
R.A.T.P.	35,0	38,9	36,9	39,0
69 22 Transports routiers de voyageurs	23,8	24,5	33,4	49,3
69 23 Taxis	22,6	27,7	31,1	33,5
69 26 Transports par conduite	1,2	1,2	1,7	1,7
70 Navigation intérieure	10,8	9,8	7,5	6,0
71 Transports maritimes	54,4	42,9	31,7	24,1
72 Transports aériens				52
73 Activités annexes de transport	27,0	37,0	48,6 ou 47,3	51,6
73 01/05/06 Gares routières, ouvrages routiers à péage, parkings	1,5	3,3	6,6	11,3
73 02 Ports fluviaux (R.P.)	2,4	2,4	2,4	2,0
73 03 Ports maritimes (R.P.)	7,4	12,3	14,9	13,6
73 04 Aéroports (R.P.)	5,2	10,2	11,8	9,7
73 07 Entrepôts autres que frigorifiques	5,0	5,1	7,3	8,9
73 08 Entrepôts frigorifiques	4,4	3,9	5,1	3,4
73 09 Remorquage et pilotage	2,2	1,7	1,9	2,6
74 Auxiliaires de transport et agences de voyages (état UNEDIC)	(en 1964)	103,6	121,4	137,7
74 01/02/03/06/07 Collecte de fret et activités spécifiques d'auxiliaires maritimes et aériens	50,0	63,8	78,9	84,4
74 04/05 Manutention	20,2	26,7	19,8	19,5
74/08 Autres auxiliaires	0,2	0,8	1,0	2,4
74/09 Agences de voyages (UNEDIC 10%)	4,0	6,1	12,4	19,9
74.10 Routage		6,1	9,9	11,5

(1) y compris les auxiliaires

IV - L'EMPLOI DANS LES DIFFERENTS SOUS-SECTEURS

Les transports ferroviaires

Les recensements de population dénombrent des effectifs SNCF supérieurs à ceux qu'indique la société nationale. L'écart est de 14 000 personnes en 1962, 27 000 en 1968, 23 000 en 1975 et 11 000 en 1982. Il s'agit de personnel auxiliaire.

Les effectifs de la SNCF diminuent assez peu de 1954 à 1968, de 396 000 à 347 000 selon les recensements, puis la baisse devient beaucoup plus rapide : 299 000 personnes en 1975, 264 000 en 1982.

En dehors de la SNCF, les autres chemins de fer présentent également une diminution de leurs effectifs : 5 000 en 1964, 2 300 en 1982 selon l'UNEDIC.

En transports routiers de marchandises ou de voyageurs, les effectifs recensés sont supérieurs à ceux des autres sources, ils englobent probablement des gens d'autres secteurs économiques employés en transport pour compte propre.

En transport routier de marchandises en zone longue et en zone courte, les effectifs des entreprises augmentent de façon presque continue depuis 1960, de 100 000 à 183 000 en 1982. Après un creux en 1975, la croissance est demeurée forte pendant cette dernière période 1975-1982.

Les entreprises de déménagement et de location de véhicules industriels connaissent également une forte croissance de leurs effectifs jusqu'en 1974; puis ils diminuent pour les premières (selon l'UNEDIC); en location de véhicules industriels, la croissance des effectifs se poursuit de 1975 à 1982 (selon l'Unedic et le recensement de 1982; l'enquête annuelle d'entreprise dénote une diminution).

Le transport urbain de voyageurs présente des effectifs presque stables de 1962 à 1975. Ils étaient plus nombreux avant (d'après le recensement de population de 1954) et ils augmentent très sensiblement depuis 1973, de 19 000 à 30 000 en liaison avec la politique de promotion des transports collectifs urbains et notamment l'instauration du versement transport.

La R.A.T.P. employait 34 000 personnes en 1954 et 39 000 en 1970 et en 1982.

Les entreprises de transports routiers de voyageurs ont une croissance régulière de leurs effectifs depuis 1954. La désaffectation qui a touché les lignes régulières a été compensée par le développement des transports scolaires et des transports exceptionnels (le tourisme en autocars). La croissance s'est même accélérée de 1973 à 1979, les effectifs passant de 33 000 à 51 000, mais ils diminuent en 1982 et en 1983.

Les artisans taxis sont connus grâce aux recensements et les salariés par l'UNEDIC. Leur nombre total double entre 1954 et 1982, de 17 000 à 34 000. Les taxis indépendants deviennent de plus en plus nombreux, 13 000 en 1960, 18 000 en 1968 et 25 000 en 1982, alors que le nombre de salariés augmente plus lentement jusqu'en 1971-73, de 8 000 à 10 500, puis il diminue jusqu'à 8 000 en 1982.

Les transports par conduite constituent la dernière rubrique (code 69.26) associée aux transports routiers. Il emploient 1 700 personnes en 1982 selon l'UNEDIC.

En transport fluvial nous avons choisi la statistique O.N.N. Elle est sensiblement inférieure aux données des recensements (de 3 000 en 1954 et 5 000 en 1962 et 1968) probablement parce que ceux-ci comptabilisent les épouses des artisans bâteliers.

Les effectifs salariés regressent fortement, leur nombre est divisé par trois entre 1954 et 1982 (de 9 600 à 3 150), alors que les artisans bâteliers se maintiennent jusqu'en 1969, puis leur nombre diminue de 35% : ils étaient 4 300 en 1954, 4 500 en 1969 et 2 900 en 1982.

Les transports maritimes constituent, après le ferroviaire et le fluvial, le troisième et dernier sous-secteur où les effectifs diminuent, et ceci de façon très importante. La série retenue, issue des statistiques S.G.M.M. et EAE/DST indique une diminution beaucoup plus forte que d'après les recensements. En vingt ans, les effectifs navigants sont divisés par 3, l'effectif total passant de 54 000 en 1962 à 24 000 en 1982. Entre 1954 et 1962, les effectifs n'avaient diminué que de 1 000 personnes d'après les recensements.

Le secteur des transports aériens est celui qui connaît la plus forte croissance des effectifs : ils quadruplent entre 1954 et 1982, de 13 000 à 53 000 selon le recensement de population.

La série retenue correspond à l'effectif total de trois compagnies françaises : AIR FRANCE, AIR INTER, UTA. Les chiffres de recensements présentent des écarts avec cette série qui ne prend pas en compte les effectifs des compagnies de troisième niveau, ni le personnel en France des compagnies étrangères, ni le personnel saisonnier des compagnies nationales.

On souligne, aussi qu'au sein du secteur, AIR FRANCE demeure d'un poids prépondérant, ses effectifs passant de 10 000 à 28 000, mais les autres compagnies se développent encore plus.

Les activités annexes de transport

Ce sous-secteur regroupe les ports et aéroports, les entrepôts, les ouvrages routiers à péages, les parkings et les gares routières et enfin le remorquage pilotage.

L'UNEDIC renseigne sur les effectifs salariés correspondants, sauf pour les ports et aéroports des Chambres de Commerce, ainsi qu'Aéroport de Paris, (qui ne sont pas affiliés à l'UNEDIC) pour lesquels il faut avoir recours aux recensements.

Les ports fluviaux et maritimes emploient 15 600 personnes en 1982, les aéroports 12 000, les ouvrages routiers à péage et parkings 11 000, les entrepôts 12 000 et le remorquage pilotage 2 600.

Globalement, les effectifs doublent de 1954 à 1982 en passant de 25 000 à 52 000. Le développement le plus rapide est noté pour les gares routières, les ouvrages routiers à péage et les parkings. Les ports maritimes et les aéroports ont également connu une croissance rapide jusqu'en 1975, puis leurs effectifs ont plutôt diminué. On peut noter le cas d'Aéroport de Paris qui a connu des difficultés en 1974 et de 1977 à 1980, mais dont les effectifs augmentent à nouveau (4 953 personnes fin 1980, 5 441 fin 1984).

Les entrepôts recensés ici comme activité principale ont également connu une phase de croissance entre 1970 et 1976, et depuis lors leurs effectifs stagnent globalement à environ 12 000 personnes, les entrepôts frigorifiques continuant toutefois à se développer.

Les auxiliaires de transport sont regroupés avec les agences de voyage et le routage. Les séries statistiques que nous retenons, issues des chiffres UNEDIC, indiquent des effectifs supérieurs à ceux des recensements, mais les deux sources montrent une forte croissance qui se poursuit jusqu'en 1982, de 49 000 personnes en 1954 à 123 000 en 1982, selon les recensements.

Les agences de voyages voient leurs effectifs s'accroître de 4 000 à 1962 à 20 000 en 1982 et le routage de 3 000 à 11 000.

Parmi les auxiliaires proprement dit, les entreprises de manutention présentent des effectifs presque stationnaires, proches de 20 000, alors que la collecte de fret, les transitaires et commissionnaires connaissent une croissance particulièrement forte : de 23 000 en 1954 à 66 000 en 1975 et 72 000 en 1982 selon les recensements (les chiffres UNEDIC sont supérieurs, mais les augmentations sont sensiblement les mêmes).

V - L'importance du salariat et des artisans

Pris dans son ensemble, le secteur des transports présente une proportion élevée d'effectifs salariés, 92,3% selon le recensement de 1982. Les artisans indépendants et les employeurs représentent 7% de la population et les aides familiaux 0,7%.

Ces chiffres de 1982 sont peu différents de ceux du recensement de 1975.

Et même depuis 1954, la population du secteur est constituée de 93% de salariés et 6,3% à 6,4% d'indépendants et d'employeurs. Toutefois, cette stabilité d'ensemble reflète surtout deux phénomènes :

- la diminution des effectifs salariés des transports ferroviaires
- une proportion croissante d'effectifs salariés en transports routiers, de 70% en 1954 à 84% en 1982.

Pour le secteur hors transports ferroviaires, cette proportion de salariés augmente de 85% à 89%, les indépendants et employeurs revenant de 13,3% à 10% entre 1954 et 1982.

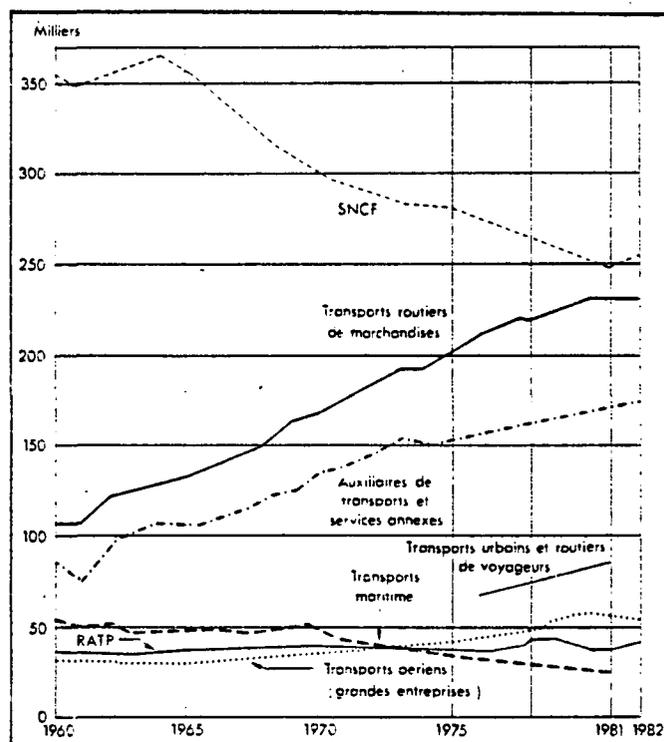
	RP 1954	RP 1962	RP 1968	RP 1975	RP 1982
	NAE	NAE	NAE	NAE	NAP
Secteur hors transports ferroviaires					
Indépendants et employeurs	48 000 (13,3 %)	50 360	60 720	56 120	62 680 (10 %)
Salariés	307 680 (85,1 %)	359 160	432 560	519 560	555 700 (89 %)
Effectif total	361 560 (100 %)	414 060	500 200	565 580	624 280 (100%)

Sur la période couverte de 28 ans, le nombre de salariés augmente de 80% et celui d'indépendants et employeurs de 30%.

Le tableau suivant décrit la proportion de salariés dans les différents sous-secteurs. Cette proportion est proche de 99 ou 98% sauf dans les transports routiers qui comptent 84% de salariés, les transports fluviaux (48%) et les auxiliaires (96,7%) où les nombres d'indépendants et d'employeurs sont respectivement de 55 000, 2 600 et 4 000.

N A P	R.P. 1975			R.P. 1982				
	Effectif total	effectif salariés		Effectif total	Effectif salariés		Indépendants et Employeurs	
		N	%		N	%	N	%
68 ferroviaires	303 505	302 840	99,8	266 180	266 080	99,97	80	0,00
69 Routiers	326 350	274 615	84,1	362 320	303 460	83,8	54 580	15,1
70 Fluviaux	11 140	5 150	46,2	7 940	3 800	47,9	2 640	33,3
71 Maritimes	31 700	31 340	98,9	25 600	25 240	98,6	340	1,3
72 Aériens	39 000	38 810	99,5	53 200	52 850	99,4	340	0,6
73 Annexes	48 515	48 010	98,8	51 820	50 980	98,4	800	1,5
74 Auxiliaires	109 620	106 245	96,9	123 400	119 360	96,7	3 980	3,2

Évolution de l'emploi dans les transports selon les modes de 1960 à 1982



Outre les auxiliaires et le transport fluvial, les artisans se trouvent surtout chez les taxis (24 680 en 1982) en transport routier de marchandises de zone courte ou de zone longue (22 240) et en transport routier de voyageurs (2 620).

Le plus grand nombre d'artisans se trouve donc chez les taxis, et c'est également dans cette profession que leur poids relatif est le plus grand; ils représentent 73% de la population des taxis en 1982, soit davantage qu'en 1975 et lors des recensements précédents où ils étaient environ 62%.

Le transport fluvial est le deuxième sous-secteur par l'importance relative des artisans, et ceci dans une proportion croissante depuis le recensement de 1962 (25% d'artisans, 9% d'aides familiaux et 66% de salariés) jusqu'en 1982 où l'on compte 33% d'artisans, 19% d'aides familiaux et 48% de salariés.

En transport routier de marchandises de zone courte et de zone longue, le nombre d'artisans et d'employeurs varie assez peu (26 000 en 1954, 27 000 en 1968 et 23 000 en 1982). Inversement, la proportion de salariés augmente de 72% à 86% pendant que leur nombre passe de 66 000 à 157 000. On imagine surtout les artisans comme des "grands routiers" effectuant des transports à longue distance et pourtant, ils sont proportionnellement deux fois plus nombreux en zone courte (21,6% contre 9,5% en 1982).

Le transport routier de voyageurs compte beaucoup de petites entreprises et d'artisans (contrairement au transport urbain); le nombre d'indépendants et d'employeurs a toutefois chuté de 3 600 à 1 700 entre 1954 et 1975, avant de progresser jusqu'à 2 600 en 1982. Leur nombre relatif est ainsi passé de 19% en 1954 à 5,8% en 1975 et 6,4% en 1982.

La proportion des non salariés est très faible dans tous les autres sous-secteurs

- 1,4% dans le maritime
- 0,6% dans l'aérien
- 1,6% dans les services annexes
- 3,3% dans les auxiliaires des transports

Dans ces différents sous-secteurs, l'emploi salarié apparaît donc prépondérant.

Les non salariés représentent, selon le R.P. 1982 :

- . 500 personnes, soit 6% dans la collecte de fret maritime
- . 1 440 personnes, soit 3% dans la collecte de fret terrestre et fluvial
- . 900 personnes, soit 5% dans les agences de voyages
- . 380 personnes, soit 3% dans le routage
- . 140 personnes, soit 8% dans les autres auxiliaires des transports.

Ces pourcentages correspondent, comme on peut le constater, à des effectifs réels relativement faibles : 4 040 non salariés en tout, sur les 123 400 personnes employées dans les auxiliaires des transports.

L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTSETABLISSEMENT DE SERIES LONGUES 1960-1982ANNEXES A LA NOTE DE SYNTHESE

ANNEXE I	Séries statistiques retenues	P. XX à XXII
ANNEXE II	Graphique d'évolution de l'emploi	
	- dans les différents sous-secteurs	P. XXIII
	- dans les transports routiers et urbains	P. XXIV
ANNEXE III	Diagrammes présentant les résultats des recensements par sous-secteur, dans la nomenclature NAP, de 1954, 1968, 1975 et 1982	P. XXV à XXVII

Séries statistiques retenues

- (1) Transport routier de marchandises (zone longue et zone courte) :
N.A.P. 69.1
statistiques E.S./E.A.E.
- (2) Transport de déménagement (N.A.P. 69.24)
statistiques UNEDIC
- (3) Location de véhicules industriels :
statistiques E A E de 1973 à 1982
+ rétropolation // à l'UNEDIC pour la période 1960.72.
- (4) Transports urbains et routiers de voyageurs :
statistiques E.S./E.A.E.
source RATP pour les effectifs de celle-ci.
- (5) Taxis (69.23)
statistiques UNEDIC pour les salariés
estimation ajustée sur les recensements de population (R.P) pour
les indépendants.
- (6) Transports par conduite (NAP 69.26)
statistiques UNEDIC
- (7) Transport ferroviaire : (NAP 68)
statistiques S.N.C.F. et UNEDIC pour les effectifs permanents -
par différence avec les recensements pour les effectifs non
permanents -
- (8) Transport fluvial (NAP 70)
statistiques O N N -
- (9) Transports maritimes (NAP 71)
statistiques E.A.E. pour la période 1976 - 82, le recensement pour
1975, + une rétropolation parallèle à la série SGMM - navigants -
- (10) Transports aériens (NAP 72)
statistiques SGAC/DGAC
- (11) Services annexes. (NAP 73)
statistiques UNEDIC et recensement de population pour les ports et
aéroports.
- (12) Auxillaires (NAP 74)
statistiques UNEDIC, majorée de 2 % de non salariés pour le
routage, ou de 10 % pour les agences de voyage.

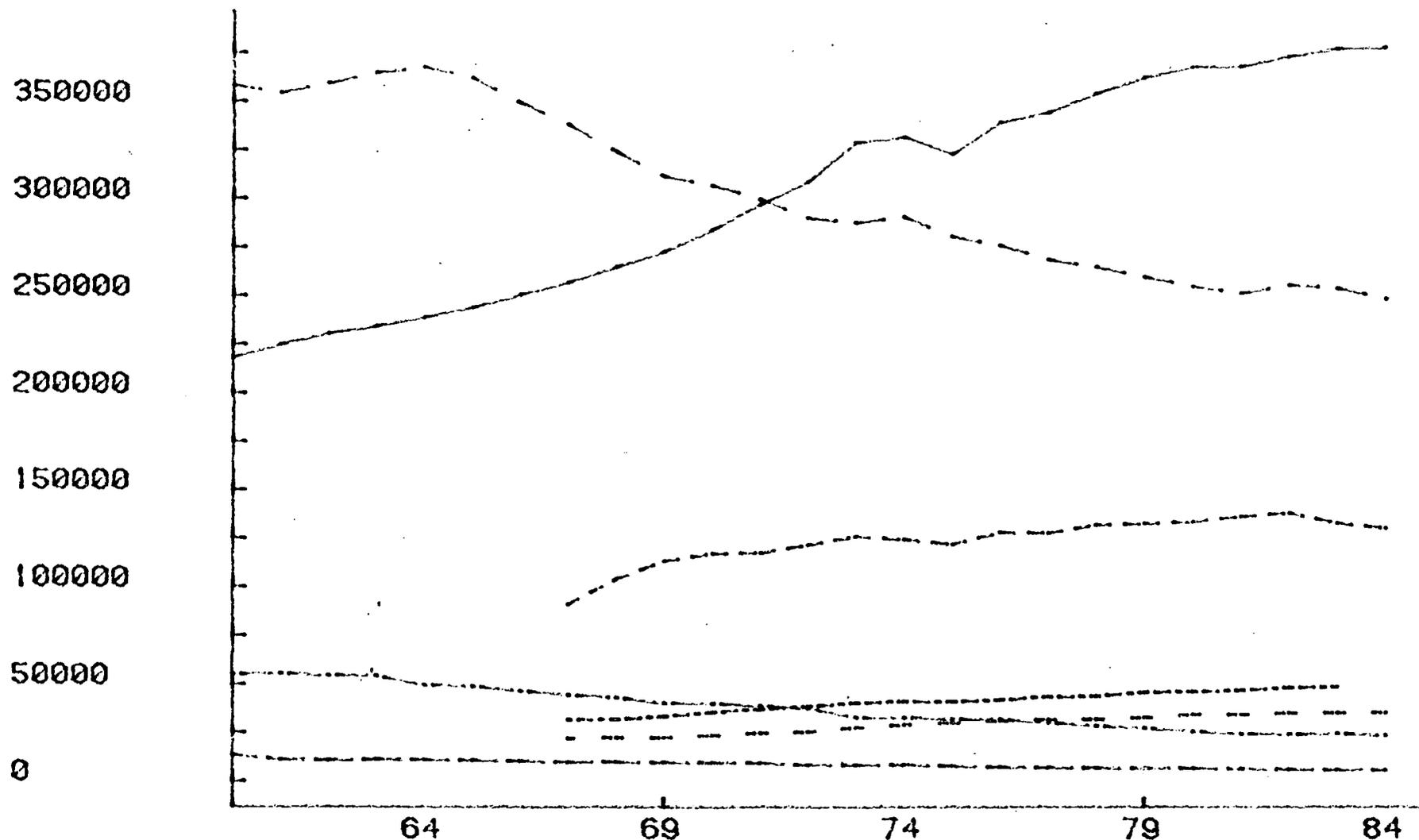
L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS : LES SERIES STATISTIQUES RETENUES DE 1960 à 1982
EFFECTIFS AU 31/12

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Transport routier de marchandises, zone longue et zone courte (NAP 69-1) (1)	155 169	163 000	163 000	150 000	160 418	162 969	169 924	174 423	179 157	182 153	182 854	180 224
Les transports de déménagement (NAP 69-24) (2)	16 100	17 392	17 360	16 084	16 394	15 335	15 147	15 397	14 777	14 138	14 147	12 206
Location de véhicules industriels (NAP 69-25) (3)	20 626	22 037	22 845	22 530	24 781	23 351	23 946	24 676	24 504	22 180	22 854	21 036
Transports urbains et routiers de voyageurs (NAP 69-21/22) hors R.A.T.P. (4)	48 614	57 115	59 032	64 292	67 798	71 763	74 020	76 459	77 643	77 778	79 001	80 261
R.A.T.P. (69-21)	38 100	37 100	36 700	36 900	36 900	37 100	37 400	37 400	37 000	36 900	39 000	40 000
TAXIS N.A.P. (69-23) (5)												
. salariés	10 500	10 200	10 000	9 800	9 600	9 400	8 800	8 700	8 500	8 200	8 100	7 900
. indépendants	19 700	20 200	20 800	21 300	21 900	22 500	23 100	23 500	24 200	24 800	25 400	26 000
Transports par conduite (NAP 69-26) (6)	1 400	1 500	1 600	1 742	1 450	1 625	1 551	1 647	1 616	1 642	1 660	1 810
Total (NAP 69)	308 200	328 500	331 350	322 642	339 250	344 125	353 851	362 247	367 416	367 942	373 160	369 400
Transports ferroviaires (NAP 68) (7)												
(y compris chemins de fer hors SNCF)												
. effectifs permanents	289 600	287 200	290 100	280 100	275 700	268 200	264 400	259 500	254 200	251 000	255 200	253 400
. effectifs à temps partiel				23 400							11 000	
Transports fluviaux (NAP-70) (8)	8 097	8 069	8 095	7 474	6 969	6 495	6 451	6 566	6 398	6 235	6 029	5 697
. salariés et indépendants												
Transports maritimes (NAP-71)	37 300	32 600	32 400	31 700	31 600	29 700	28 100	27 200	25 300	24 200	24 100	24 400
Transports aériens (NAP-72)	38 390	40 100	40 800	40 800	41 800	43 200	43 600	45 800	45 900	46 700	48 200	48 400
Services annexes (NAP 73)												
. Total (RP)				47 300							51 800	
. Unédic	25 292	27 440	28 804	29 897	30 993	31 353	31 662	32 555	33 733	33 876	34 705	35 041
. Aéroports et ports fluviaux (RP)				29 100							25 300	
Auxiliaires (NAP-74)										135 900	137 400	132 400
. Aux.de transp. (NAP 74- 01 à 08)	104 700	107 500	105 500	99 700	104 200	102 800	104 900	103 600	103 900	106 400	106 400	99 538
. Agences de voyages (NAP 74-09)	9 000	10 500	10 800	12 400	14 200	14 500	16 200	18 200	18 600	19 200	19 900	20 100
. Routage (NAP 74-10)	7 400	7 400	7 500	9 300	9 400	9 900	10 400	10 600	10 600	10 326	11 500	12 800

**L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS : LES SERIES STATISTIQUES RETENUES DE 1960 à 1982
EFFECTIFS AU 31/12**

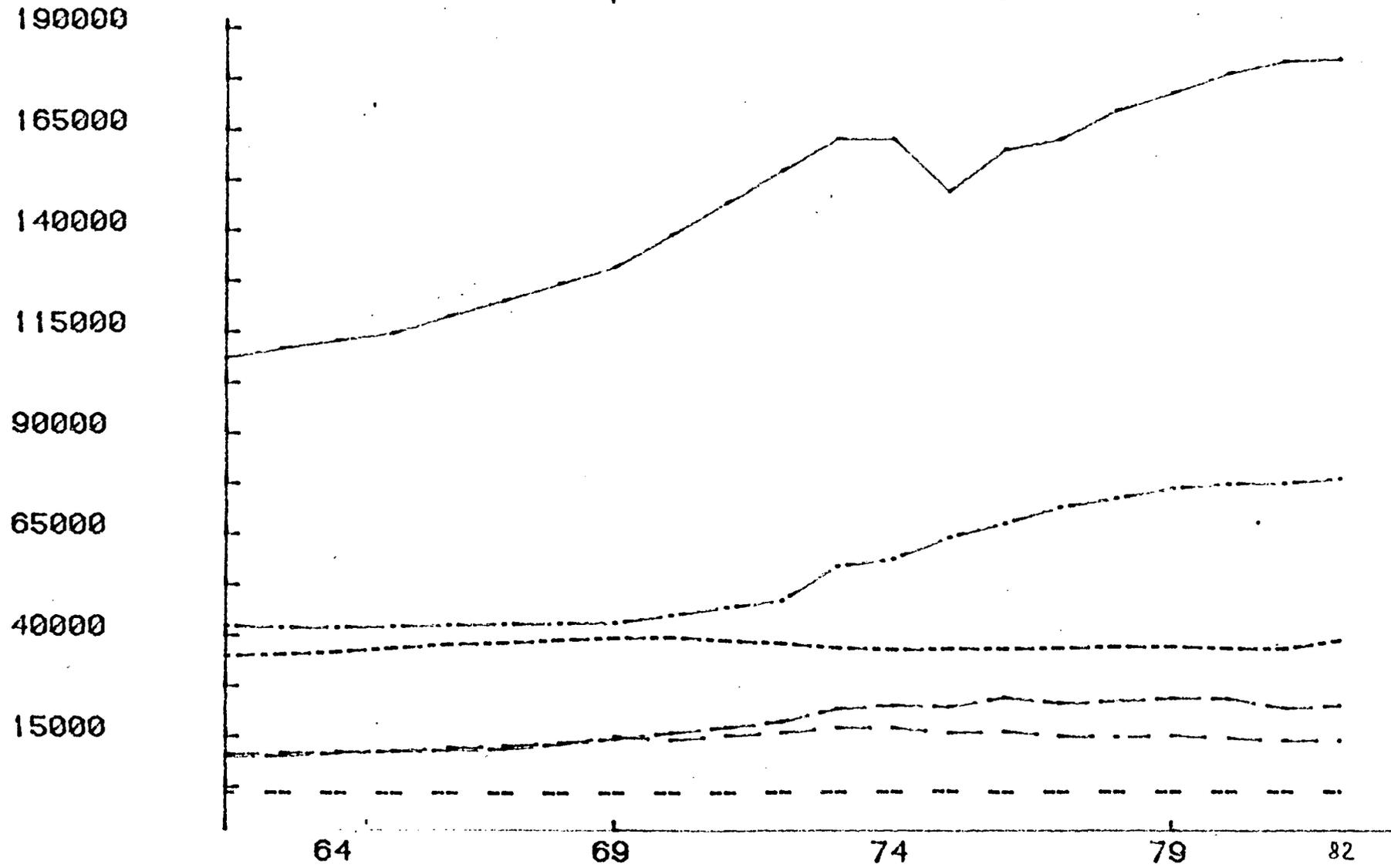
	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Transport routier de marchandises, zone longue et zone courte (NAP 69-1) (1)	100 000	105 000	108 571	111 000	113 000	114 848	119 000	122 745	127 000	131 137	139 000	147 000
Les transports de déménagement (NAP 69-24) (2)	10 000	10 300	10 600	10 900	11 200	11 500	12 300	12 700	13 500	15 100	14 200	15 400
Location de véhicules industriels (NAP 69-25) (3)			8 405	8 000	8 638	9 315	10 825	11 840	13 300	15 141	16 887	19 217
Transports urbains et routiers de voyageurs (NAP 69-21/22) hors R.A.T.P. (4)	42 000	42 000	42 387	42 000	42 000	42 298	42 500	42 849	43 000	43 240	45 000	47 000
R.A.T.P. (69-21)	35 400	35 400	35 000	35 400	36 000	37 000	37 800	38 200	38 900	39 500	39 600	38 800
TAXIS N.A.P. (69-23) (5)												
. salariés	7 600	8 200	8 800	9 000	9 200	9 500	9 600	9 900	10 100	9 500	9 700	10 400
. indépendants	12 800	13 300	13 800	14 400	15 200	15 800	16 400	17 000	17 600	18 100	18 700	19 200
Transports par conduite (NAP 69-26) (6)			1 200						1 200	1 250	1 300	1 350
Total (NAP 69)	218.200	224 900	230 400	234 200	238 800	243 650	250 400	256 550	264 500	272 300	283 500	296 550
Transports ferroviaires (NAP 68) (7) (y compris chemins de fer hors SNCF)												
. effectifs permanents	357 900	354 200	359 000	364 400	367 200	361 500	349 000	337 800	323 700	311 100	306 300	299 100
. effectifs à temps partiel			14 000						26 600			
Transports fluviaux (NAP-70) (8) . salariés et indépendants	13 615	11 257	10 833	11 358	11 134	10 801	10 407	9 778	9 807	9 537	9 373	9 124
Transports maritimes (NAP-71) (9)	55 200	55 700	54 400	54 300	49 600	48 800	46 400	44 500	42 900	40 100	39 900	38 600
Transports aériens (NAP-72) (10)								31 700	31 700	33 300	35 400	36 900
Services annexes (NAP 73) (11)												
. Total (RP)			27 000						37 000			
. Unedic								22 077	22 329	22 299	23 137	24 653
. Aéroports et ports fluviaux (RP)			15 000						24 900			
Auxiliaires (NAP-74) (12)								90 800	103 600			
. Aux.de transp. (NAP 74- 01 à 08)					70 400	74 300	78 600	80 300	91 400	98 900	101 500	101 400
. Agences de voyages (NAP 74-09)					4 000	4 000	4 600	4 600	6 100	6 900	8 000	8 200
. Routage (NAP 74-10)								5 900	6 100	7 100	7 200	7 400

Les différents secteurs transports -



- : EFFECTIF TOTAL DES AUXILIAIRES NAP74
- - - - - : EFFECTIFS DES SERVICES ANNEXES (SALARIES UNEDIC)
- : EFFECTIF TOTAL DE TRANSPORT AERIEN
- : EFFECTIF TOTAL DES TRANSPORTS MARITIMES
- : EFFECTIFS DES TRANSPORTS FLUVIAUX
- : EFF. SNCF (CADRE PERMANENT) ET AUTRES CH. DE FER
- : EFFECTIF TOTAL DU TRANSPORT ROUTIER ET URBAIN (NAP 69).

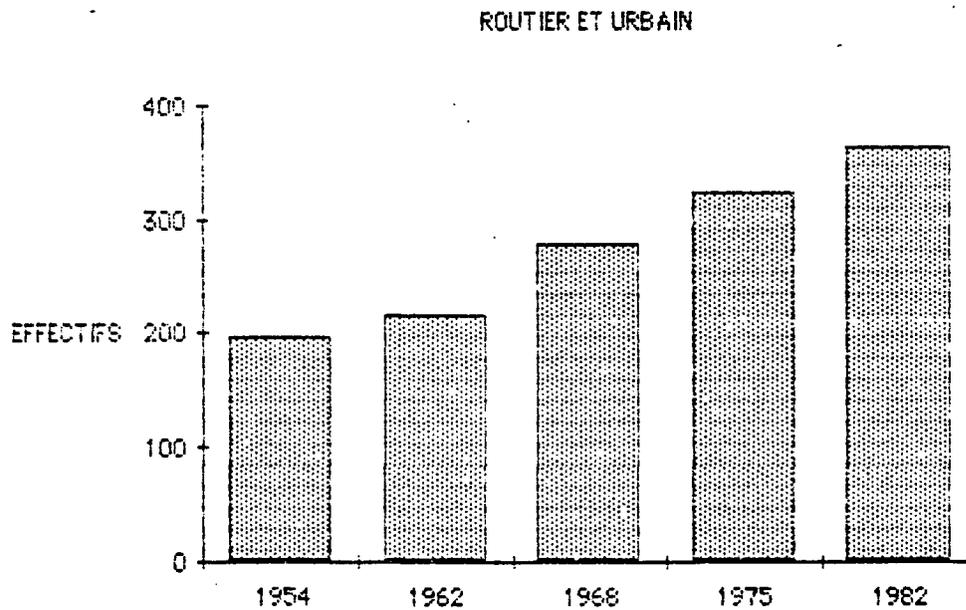
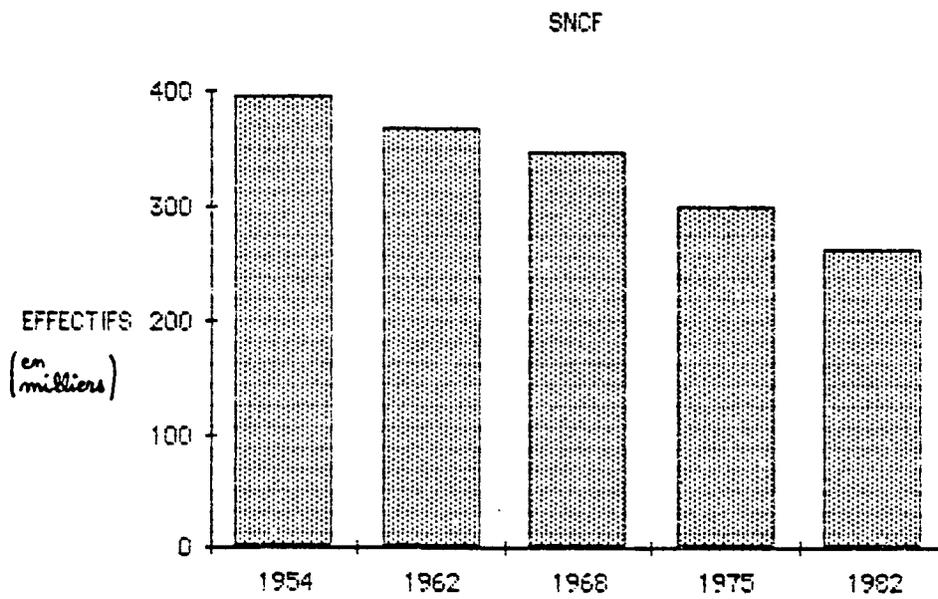
Les transports routiers et urbains



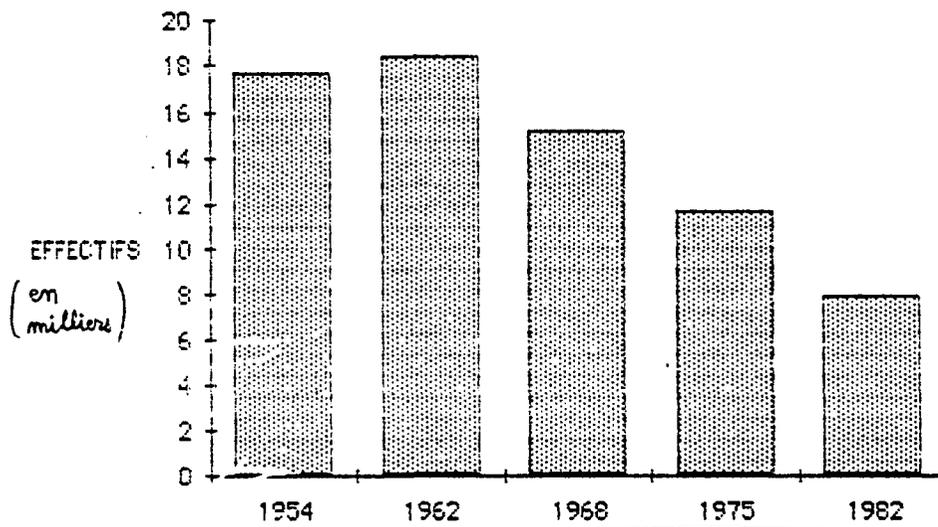
- - - - : EFFECTIFS DES TRANSPORTS PAR CONDUITE
- - - - - : EFFECTIF RATP
- . - . - : EFFECTIF TRANSPORTS URBAINS ET ROUTIERS DE VOY. (HORS RATP)
- - - - - : EFFECTIF LOCATION DES VEHICL. INDUSTR. (C)
- - - - : EFFECTIF DES TRANSPORTS DE DEMENAGEMENT
- - - - : EFFECTIF TOTAL TRM (NAP 69-11.12)

L'EMPLOI DANS LES TRANSPORTS

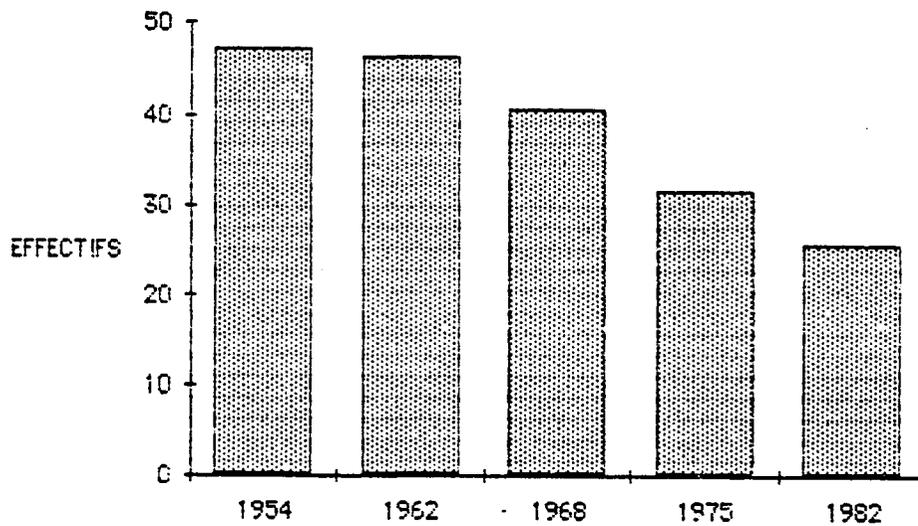
Résultats des recensements par sous-secteurs dans la nomenclature NAP



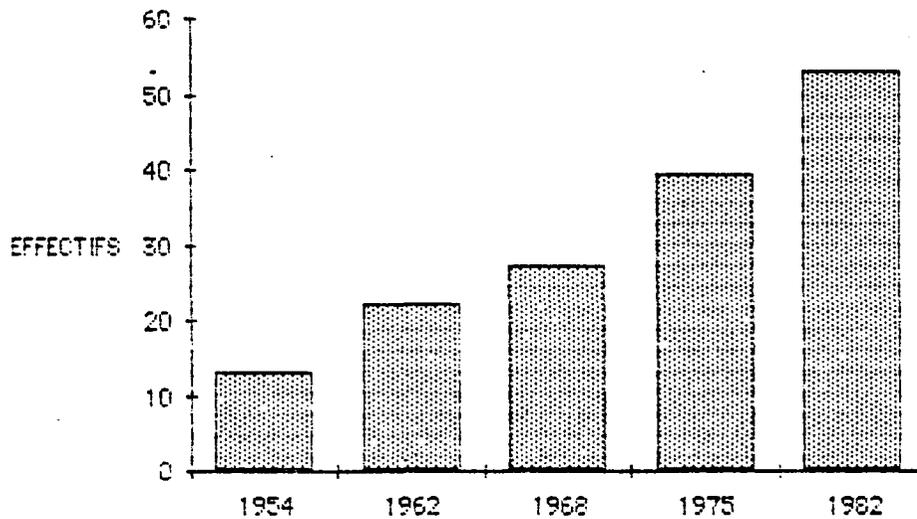
FLUVIAL



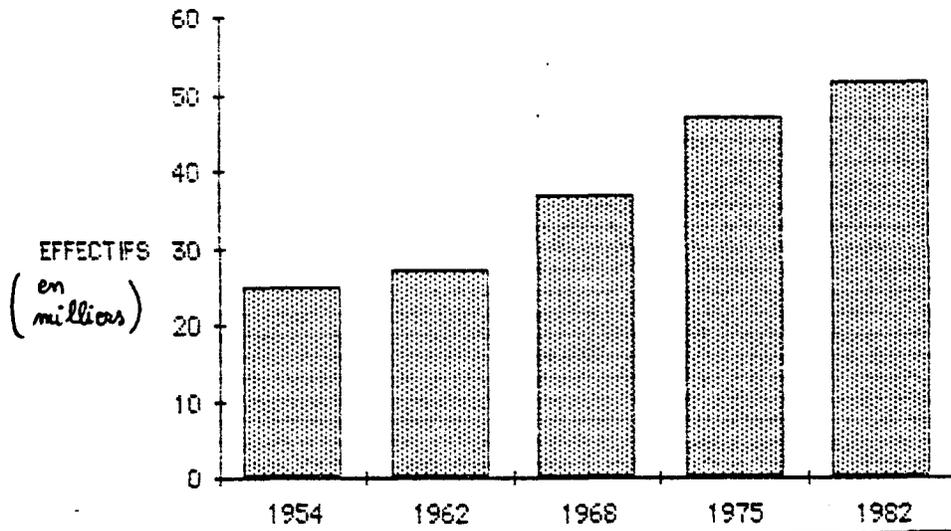
MARITIME



AERIEN



SERVICES ANNEXES



AUXILIAIRES ET AGENCES DE VOYAGES

